

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 21 Février 1872 No 21

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. The Farmer's Journal, Jeudi.

Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

.
Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q

Témoignage d'Estime.

Lundi, le vingt neuf Janvier dernier plusieurs officiers de la Milice de réserve de la Division Régimentaire de Bagot se sont rendus chez leur Lieutenant Colonel Emery Lafontaine Ecr., de la paroisse de St. Hugues, pour lui rendre le témoignage d'estime bien mérité de la part des citoyens du comté de Bagot et notamment des officiers de la dite Milice pour le dit comté. Afin de mieux prouver la haute considération que ses officiers portent à leur Lieutenant Colonel, ils lui ont, à l'occasion de leur réunion, présenté un cadeau consistant en une superbe pipe d'écume de mer et en une magnifique boîte à tabac accompagnées de l'adresse suivante qui fut lue par le Major Benjamin Ouimet Ecr.

A Emery Lafontaine, Ecr., Lieutenant Colonel de la Division Régimentaire de Bagot.

Monsieur,

Permettez aux officiers de cet o division militaire de venir à l'occasion du troisième anniversaire de votre nomination, vous présenter leurs hommages et vous offrir les souhaits qu'ils font pour votre bonheur et votre prospérité ainsi que ceux de votre famille.

Nous aimons à croire que vous voudrez bien accepter le faible témoignage d'amitié que nous vous offrons avec cette adresse; veuillez bien ne pas regarder à la valeur matérielle du cadeau, mais bien nos sentiments qu'il représente.

Nous terminons en faisant des vœux pour votre succès personnel, celui de la milice en Canada, et la prospérité générale de notre belle et charmante patrie que tous les bons canadiens désirent voir grande, heureuse, et prospère.

(Signé.) Major Benjamin Ouimet. et autres officiers.

A cette adresse le Lieutenant Colonel E. Lafontaine, Ecr., a répondu en termes précis et très bien appropriés à la circonstance en disant entre autres choses qu'il espérait que ses officiers ne venaient pas lui donner l'alarme de quelque invasion dans notre cher Canada, mais bien lui apporter la paix et la tranquillité et qu'il espé-

rait que le cadeau qui lui était présenté lui servirait pour prouver incessamment le calme de la paix.

Après quoi l'estimable Lieutenant Colonel commanda ses officiers qui ne se firent pas longtemps attendre de prendre de cette agréable liqueur de Bacchus et les convia à une table somptueusement garnie des mets les plus délicieux.

Après les santés d'usage les suivantes ont été proposées, au Lieutenant-Colonel, aux officiers et aux Dames. Aux quelles santés ont répondu le Lieutenant-Colonel, le Major Ouimet les capitaines Desmarais et Blanchard, les Lieutenants Bélanger, Laroche et Poulin et les Enseignes Brodeur et Bachand.

La soirée a été une des plus agréables, et les officiers se sont dispersés à une heure après minuit.

(Communiqué.)

Les Elections municipales suivantes ont eu lieu à St. Charles, par acclamation, savoir: M. M. J. B. Bonsquet, Ed. Bruno Guyon, Adolphe Hébert, L. G. Emond, Pierre Archambault, Eloi L'Espérance et Léon Chicoine. A l'assemblée régulière du conseil qui a eu lieu lundi dernier, M. L. G. Emond, a été réélu, pour la 3e fois, maire de St. Charles et M. le Notaire Leblanc, secrétaire-trésorier.

A une séance du conseil municipal du village de Montmagny tenue, lundi, le 5 courant, James Oliva, Ecr, avocat, a été élu maire du dit conseil.

C'est la huitième fois que M. Oliva est élu maire du village de Montmagny.

Le Conseil Municipal de la paroisse de l'Ange-Gardien est comme suit: Maire, M. A. Desgranges; Conseillers, MM Ed. Laroche, F. Bissonnette, J. Coiteux, Z. Brodeur, J. Barbeau, Ant. Létourneau. Secrétaire-Trésorier, J. O. Pion, Ecr., N. P.

Les scieries de Methot's ville viennent d'expédier 400,000 pieds de bois, 200,000 sont pour le marché américain, le reste a été envoyé en Angleterre.—Minerve.

Le Rév. M. Chartier, agent d'émigration parti pour le comté de Châteauguay, par ordre du gouvernement pour s'enquérir du fonctionnement des sociétés de colonisation et des sociétés d'agriculture. Il devra parcourir plusieurs paroisses et donner des lectures dans le but de promouvoir la colonisation du pays.

—Minerve.